

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES « PARIS 2024 » LA FLAMME PASSERA PAR LA MANCHE !



Vendredi 9 décembre, à l'occasion de la dernière séance plénière de l'année, Jean Morin, Président du Département, a annoncé le passage de la flamme olympique dans la Manche au printemps 2024. *« Attaché aux valeurs sportives, citoyennes et humaines véhiculées par l'olympisme, notre Département veut soutenir le projet Paris 2024. En partenariat avec l'Etablissement Public National du Mont Saint-Michel, nous allons accueillir la flamme olympique sur notre territoire »*, a tweeté Jean Morin.

Symbole de paix et d'unité, la flamme olympique marque le début des festivités des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le Département de la Manche, en lien avec le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques avait candidaté en juin 2022 afin d'accueillir le passage de la flamme sur le territoire et de voir une arrivée au Mont Saint-Michel. Cette demande a été validée par le comité d'organisation Paris 2024, présidé par Tony Estanguet. Ce passage dans la Manche sera l'occasion d'offrir au territoire une exposition unique au moment même où les festivités du 80^e anniversaire du Débarquement auront débuté, mettant ainsi la Manche sous le feu des projecteurs.

Cet engagement, d'un montant de 180 000 € TTC sera financé à parts égales par le Département et par l'Etablissement Public National du Mont Saint-Michel. Le parcours de la flamme sera dévoilé fin 2023 par le comité d'organisation Paris 2024.